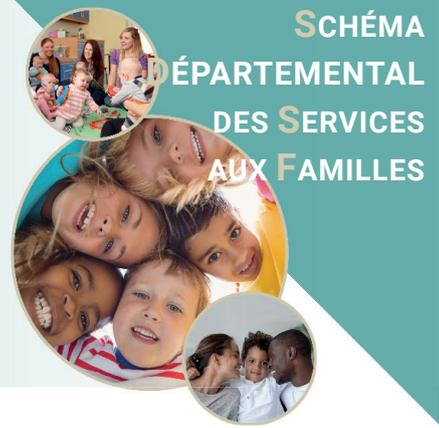


La mise en place du Cdsf en Seine-et-Marne



François Chabert, Président du Conseil d'administration de la Caf et Vice-Président du Cdsf et Nadège Baptista, Préfète déléguée à l'égalité des chances et Présidente du Cdsf.



Yves Boyer, Maire de Lorrez-le-Bocage, Christine Trubert, Conseillère technique départementale du service social en faveur des élèves à la DSDEN, Jean-Michel Morer, Maire de Trilport, Vice-Président de l'Amf77 et Vice-Président du Cdsf et Gaëlle Choquer-Marchand, Directrice de la Caf 77.



Bénédicte Vallée, Déléguée du Préfet et Anne Gbiorczyk, Vice-Présidente Enfance, famille et présence médicale au Conseil départemental 77 et Vice-Présidente du Cdsf.

Le comité départemental des services aux familles (Cdsf) a été installé en Seine-et-Marne le 7 juillet 2022 poursuivant ainsi la démarche partenariale de coordination, essentielle à l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre du Schéma départemental des services aux familles (Sdsf).

Acteur de la coordination territoriale, ce comité réunit 37 membres constituant l'ensemble des parties prenantes des politiques de l'enfance, la jeunesse et la parentalité sous la présidence de Nadège Baptista, Préfète déléguée à l'égalité des chances, assistée de 3 Vice-Présidents :

- Anne Gbiorczyk, Vice-Présidente Enfance, famille et présence médicale au Conseil départemental,
- Jean-Michel Morer, Vice-Président de l'Amf 77 et Maire de Trilport,
- François Chabert, Président du Conseil d'administration de la Caf.

Après un rappel des orientations du Sdsf et des principales réalisations déjà opérées en 2021 et 2022 ainsi que l'adoption du règlement intérieur, les membres du Cdsf ont pu échanger sur les principaux enjeux pour le département de Seine-et-Marne qui vont constituer la feuille du Comité pour les années à venir :

- la mobilisation des crèches à vocation d'insertion professionnelles,
- le déploiement à venir des maisons des 1000 premiers jours,
- l'importance d'une communication homogène et ciblée aux familles,
- la volonté de valoriser auprès de candidats intéressés les métiers de l'accompagnement auprès des familles pour répondre aux besoins,
- l'accompagnement des parents (par exemple via les cités éducatives où sont proposés des séminaires aux parents),
- l'articulation nécessaire entre le Sdsf et l'expérimentation du service public de l'insertion et de l'emploi (Spie).

Les travaux du Sdsf vont se poursuivre à l'automne, notamment en vue de préparer la seconde semaine des services aux familles prévue au printemps 2023.